

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA
COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT
(ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC)

**DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
ET AUDITIONS PUBLIQUES SUR LE DOCUMENT DE CONSULTATION INTITULÉ :**
« CIBLE DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU QUÉBEC POUR 2030 »

**COMMENTAIRES DE NATURE QUÉBEC SUR LES CIBLES DU GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC DANS LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES À L'HORIZON
2030**

**PLUS QU'UNE CIBLE À ATTEINDRE,
UN EFFONDREMENT À ÉVITER**

Octobre 2015

PAR



Nature Québec, 2015 (octobre).

Plus qu'une cible à atteindre, un effondrement à éviter. Commentaires de nature Québec sur les cibles du Gouvernement du Québec dans la lutte aux changements climatiques à l'horizon 2030. Mémoire présenté à la Commission des transports et de l'environnement (Assemblée nationale du Québec), dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le document de consultation intitulé : « Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 »
12 p.

ISBN 978-2-89725-108-6 (document imprimé)

ISBN 978-2-89725-109-3 (document PDF)

© Nature Québec, 2015

870, avenue De Salaberry, bureau 207, Québec (Québec) G1R 2T9

Table des matières

COMMENTAIRES	1
1. Cible de réduction des émissions de GES	1
2. Cibles ou objectifs complémentaires	4
3. Mise en œuvre.....	5
<i>Secteur des transports</i>	<i>7</i>
<i>Secteur du chauffage</i>	<i>8</i>
<i>secteur industriel.....</i>	<i>8</i>
<i>Secteur de l'aménagement du territoire.....</i>	<i>8</i>
<i>Un plan Nord 0 carbone ?</i>	<i>8</i>
<i>La recherche</i>	<i>9</i>
4. Obstacles à l'action	9
<i>Pour une réelle transition énergétique</i>	<i>9</i>
<i>Pétrole, pipelines et automobiles.....</i>	<i>10</i>
CONCLUSION.....	12

COMMENTAIRES

Ces commentaires tiennent compte, notamment, des recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour l'établissement de cibles de réduction de GES dans les pays industrialisés, des cibles de nos principaux partenaires pour 2030 et des recommandations du Comité-conseil sur les changements climatiques.

Les commentaires sont articulés autour des questions soulevées dans le document de consultation : *Cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030*.

1. CIBLE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

Dans quelle mesure seriez-vous en accord avec une cible de réduction d'émissions de GES de l'ordre de 37,5 % sous le niveau de 1990 pour le Québec en 2030 ?

Il est important pour le gouvernement de bien se convaincre du fait que le phénomène du réchauffement climatique va comprendre des aspects d'une grande gravité pour la société que nous constituons qui vont aller bien au-delà des impacts économiques dont le document de consultation fait largement état. Il y a donc lieu de prendre les mesures les plus draconiennes qui pourront contribuer à réduire ces impacts, autant que faire se peut. La cible globale doit refléter cet état d'urgence planétaire. Il est déjà très tard pour espérer maintenir le réchauffement en deçà du 2 degrés fatidique.

Nature Québec rappelle que la recommandation du comité-conseil chargé d'étudier la question fait la recommandation d'une cible minimale de réduction 37,5 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. À titre de comparaison, la Californie vise une réduction de 40 % pour la même période et l'Ontario de 37 % soit sensiblement la même cible que le Québec. C'est une cible significative (encore faut-il qu'elle se concrétise), mais notre organisme considère que le Québec est en mesure de se doter d'objectifs encore plus ambitieux.

Dans le document de consultation, il est mentionné que « Le Québec s'est doté récemment d'un objectif à long terme visant la réduction de 80 à 95 % des émissions de GES d'ici 2050. En août dernier, il s'est par ailleurs engagé, avec les dix autres États et provinces partenaires de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC), à contribuer à une cible régionale de réduction d'émissions de GES de 35 % à 45 % sous le niveau de 1990 d'ici 2030. »¹

¹ Gouvernement du Québec, 2015. *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030*. [En ligne.] <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/consultations/cible2030/consultationPost2020.pdf>

Il est entendu que pour espérer limiter le réchauffement climatique en deçà de 2 degrés à l'échelle globale, l'action des gouvernements qu'ils soient fédérés ou confédérés devra être particulièrement intensive d'ici 2030.

On remarque que la cible retenue pour le Québec se situe dans la portion basse de la fourchette 35-45 % retenue par la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada et adoptée en août dernier². Bien que les cibles de 2030 ne soient pas toutes identifiées à l'échelle internationale, notons que la Suisse a adopté une cible de 50 % de réduction d'ici 2030 et la Norvège d'au moins 40 % pour la même période toujours par rapport à 1990. Il est à noter que l'ensemble des pays européens partage cette cible minimale, qu'ils sont prêts à réévaluer à la hausse dans le cadre des négociations actuelles.³

L'objectif de 50 % est également discuté au Royaume-Uni : "Meeting a 50% EU target is affordable – the model used for this paper estimates that it is equivalent to a reduction in the EU annual growth rate of 0.04% between now and in 2030, and this does not include the economic and social benefits from non-climate effects such as improved air quality or energy security."⁴

Selon le Climate Action Tracker, « pour les pays développés une approche basée sur l'équité quant aux capacités de réduction requiert des réductions de l'ordre de 25 à 55 % d'ici 2025 (par rapport à 1990) et de 35 à 55 % d'ici 2030 (par rapport à 1990) pour obtenir une chance raisonnable (plus de 66 %) de limiter le réchauffement à 2 °C ». Les autres approches d'équité requièrent des réductions encore plus rapides. Tous les récents scénarios du plus récent rapport du GIEC (AR5) montrent que pour obtenir une probabilité élevée de limiter le réchauffement sous les deux degrés le secteur énergétique mondial doit rapidement se décarboniser et ramener les émissions à 0 d'ici 2045 et au plus tard en 2065. Le graphique ci-après, tiré du site Climate Action Tracker, illustre la situation.⁵

² Même référence.

³ Latvian Presidency of the Council of the European Union, 6 March 2015. *Submission by Latvia and the European Commission on behalf of the European Union and its Member States*. [En ligne.] <http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Latvia/1/LV-03-06-EU%20INDC.pdf>

⁴ UK analysis of EU 2030 GHG target options. [En ligne.] https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/253209/UK_Analysis_of_EU_2030_GHG_Targets_FINAL_TO_WEBSITE.pdf

⁵ 2015. Effect of current pledges and policies on global temperature. Sur le site de *Climate Action Tracker*. [En ligne.] <http://climateactiontracker.org/global.html>

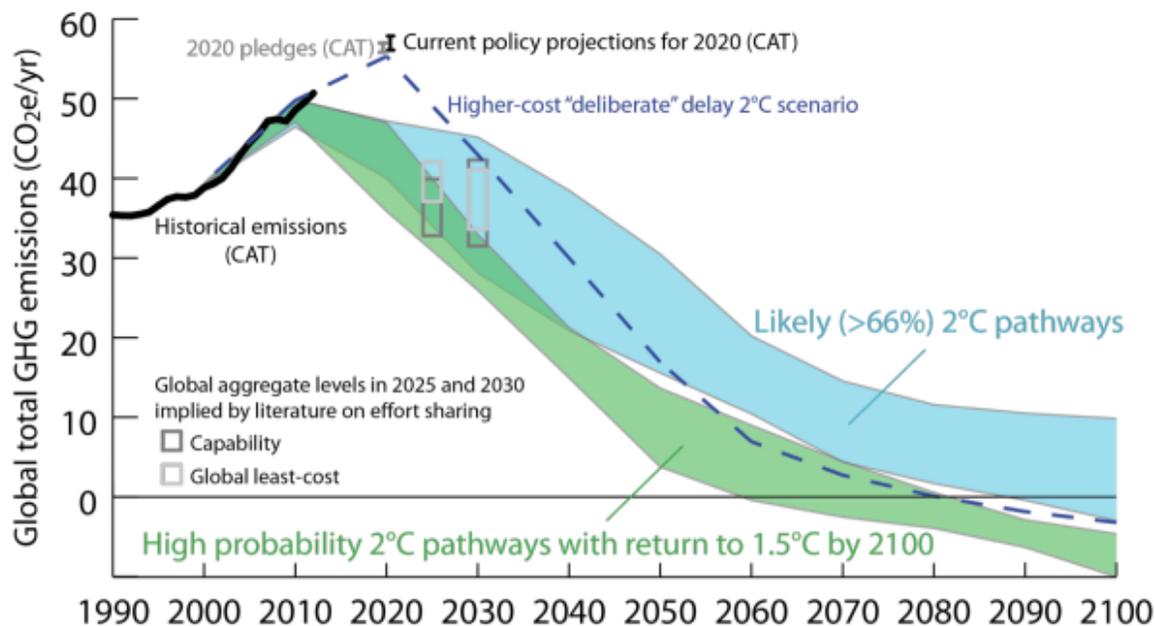


Figure 1: Timeline for global emissions (in Gt CO₂-equivalents per year) to peak and decline towards zero for 2°C and 1.5°C long-term temperature limits. The dashed line indicates the medium of the few scenarios from IPCC AR5 WGIII that reach emission levels in 2020 close to those implied by the Cancun pledges, while still reaching later-century deep reductions sufficient to hold warming below 2°C. Source: Climate Action Tracker calculations based on IPCC database (10-90% range of AR5 WGIII emissions scenarios that are not deliberately forced to reach 2020 emission levels comparable to those implied by the Cancun pledges and do hold warming below 2°C in >66% of climate-model runs) and scenarios that hold warming below 1.5°C by 2100 in >50% of climate-model runs.

— **Nature Québec recommande** que, face à l’ampleur des défis climatiques mondiaux et de la menace que font peser les changements climatiques sur les habitats humains, sur la biodiversité et la santé des écosystèmes et face à la situation privilégiée du Québec en tant que société développée, que le gouvernement du Québec se dote d’une cible de réduction plus ambitieuse de l’ordre de 45 à 50 % d’ici 2030.

Il est actuellement prévu que le gouvernement du Québec ne réalise que 60 % de son objectif par des réductions domestiques, donc que 40 % des réductions visées soient obtenues par l’achat de crédits à l’extérieur de son territoire (contre environ le tiers dans le plan 2013-2020). Le gouvernement argue que l’impact sur le PIB serait trop grand si le Québec assumait ses réductions par des mesures réalisées exclusivement ou très majoritairement sur son territoire. Au Royaume-Uni, on estime qu’une réduction de 50 % de GES pour 2030 aurait un impact minime sur la croissance annuelle (- 0,04 %) et ce sans tenir compte des avantages économiques et sociaux d’un climat sous contrôle telles la qualité de l’air et la sécurité énergétique.

— **Nature Québec recommande** la réalisation d’une étude coûts-bénéfices globale sur ce sujet qui dépasse les simples modèles économétriques utilisés par le ministère des Finances.

Selon le principe que, plus tôt que tard, chacune des économies développées devra décarbonater son économie, Nature Québec recommande de limiter à un maximum de 20 % la part de ses réductions attribuables à de l'achat de crédits à l'étranger. À noter que les pays européens entendent réaliser leur objectif de réduction minimale de 40 % sans achat de crédits internationaux ("No contribution from international credits").⁶

2. CIBLES OU OBJECTIFS COMPLÉMENTAIRES

À l'instar de l'Union européenne, plusieurs États se sont dotés de cibles particulières, parallèlement à leur cible de réduction de GES, afin de faciliter l'atteinte de cette dernière (notamment en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables).

Le Québec devrait-il se doter de cibles ou d'objectifs particuliers en complément d'une cible globale de réduction d'émissions de GES ? Si oui, lesquels ?

Donner une cible de 37,5 % et plus d'ici 20 ans pourrait être considéré comme un exercice de marketing politique à court terme si l'État ne se donne pas des garanties de réalisation qui résisteront aux changements de gouvernement. Dans ces questions, et plus que jamais, on doit appliquer un principe de non-régression et rechercher l'adhésion pleine et entière de toutes les couches de la société.

— **Nature Québec recommande** d'assurer un suivi serré de la cible réduction globale qui sera retenue en établissant des étapes de réalisation (*mile stones*) avec des objectifs intermédiaires pour 2020, 2025, 2030. Le gouvernement devra avoir l'obligation légale de faire rapport tous les cinq ans du bilan des réductions et de l'atteinte des objectifs, en introduisant des plans de correction le cas échéant.

La consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre sont souvent corrélées. Certains secteurs comme l'aluminium, même s'ils sont alimentés à 100 % par une énergie peu émettrice de GES comme l'hydroélectricité, sont quand même d'importants émetteurs de GES en raison des émissions liés aux procédés. On ignore généralement que la majorité des émissions d'une cimenterie ne provienne pas de sa consommation d'hydrocarbures, mais du procédé lui-même, émissions provoquées par le chauffage de la roche.

— **Nature Québec recommande** que soit ciblée une réduction nette et significative de consommation d'énergie. Le défi est de réduire de 50 % d'ici 20 ans (le temps d'une génération), notre consommation d'énergie en visant en absolue priorité la réduction de consommation d'énergie fossile

De plus, les programmes de conservation de l'énergie deviennent essentiels si on désire soutenir les efforts dans le domaine de l'électrification des transports. Plus spécifiquement Nature Québec a endossé publiquement aux côtés d'organisme comme Équiterre et le Conseil du patronat la demande de

⁶ Latvian Presidency [...], 6 mars 2015. Document déjà cité.

l'Association québécoise de production d'énergie renouvelable pour remplacer à l'horizon 2030 au moins 30 % de l'énergie fossile consommée au Québec par des énergies renouvelables.

Étant donné l'importance des transports dans le bilan des GES du Québec, **Nature Québec recommande** que ce secteur fasse l'objet d'une action immédiate. On devrait donc lui attribuer une cible indépendante.

— **Nature Québec recommande** le développement d'énergies renouvelables (comme la géothermie, la biomasse et le biométhane par exemple) lorsque celles-ci sont utilisées en remplacement des carburants fossiles. Compte tenu de la priorité accordée à l'économie d'énergie, on ne cherchera pas de manière générale à développer au Québec des énergies dont le taux de retour énergétique (EROI) est bas, par exemple le photovoltaïque.

Nature Québec est au cœur d'une autre large coalition, Vision Biomasse Québec, qui vise à remplacer les énergies fossiles dans le chauffage des bâtiments par la biomasse forestière résiduelle. Vision Biomasse Québec vise l'évitement d'un million de tonnes métriques de CO₂ équivalent en remplaçant 400 millions de litres de combustibles fossiles. Ce projet qui permettra la création de milliers d'emplois, particulièrement dans les régions, sera présenté plus en détail dans un mémoire séparé.

— **Nature Québec recommande** l'ajout d'une cible spécifique de réduction d'1million de tonnes métriques de CO₂ équivalent en remplacement de 400 millions de litres de carburants fossiles par l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle et de lui attribuer les budgets correspondants via le Fonds Vert.

3. MISE EN ŒUVRE

Chaque secteur d'activité possède sa dynamique propre, ses défis et ses potentiels de réduction. Les mesures à mettre en œuvre pour réduire les émissions de GES doivent être adaptées à la réalité de chacun de ces secteurs.

Dans les différents secteurs de l'économie québécoise, quelles initiatives devraient être mises en œuvre pour accélérer le rythme de réduction des émissions de GES et pour maximiser les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de la lutte contre les changements climatiques à court et à long terme ?

Réduire la production de GES de l'ordre de 40 % demandera des interventions courageuses et majeures. Le Québec devra modifier en profondeur sa politique énergétique, sa stratégie industrielle, l'aménagement de son territoire, ses politiques économiques, ses politiques de transport actuellement orientées vers l'utilisation de l'automobile individuelle. Parallèlement (parce que le réchauffement ne pourra être ramené à zéro), il devra chercher à s'adapter aux changements climatiques en luttant contre la chaleur accablante dans les villes, en conservant et en restaurant les milieux naturels, lesquels constituent de véritables réservoirs de carbone et des régulateurs naturels de température.

Plus qu'une cible à atteindre, un effondrement à éviter

À titre d'exemple, voyons comment la commission Lanoue-Mousseau sur l'avenir énergétique avait illustré une baisse de 25 % des émissions de GES au Québec d'ici 2020. L'effort exigé de notre société pour freiner le réchauffement climatique devrait atteindre pratiquement le double de ces réductions d'ici 2030... Et même à 37,5 %, le défi est colossal.

« Que représente la cible de 25 % de réduction de gaz à effet de serre

La cible de 25 % de réduction des GES par rapport à 1990, appliquée au secteur de l'énergie, signifie que l'on doit encore diminuer notre consommation d'énergie fossile (pétrole, gaz naturel et charbon) d'environ 23 % par rapport à aujourd'hui. Pour y arriver d'ici à 2020, voici quel niveau d'effort nous devrions réaliser si une seule mesure était appliquée dans chacun des quatre secteurs.

Secteur résidentiel. Convertir environ 100 000 logements encore chauffés au mazout ou au gaz naturel à l'électricité (sur environ 650 000 logements non chauffés à l'électricité).

Secteur commercial et institutionnel. Convertir à l'électricité environ 31 000 bâtiments — fermes d'élevage, exploitations agricoles, bâtiments institutionnels, lieux de culte, hôpitaux et écoles.

Secteur des transports. Retirer de la route ou convertir à l'électricité environ 2,1 millions d'automobiles ou camions légers (tout près de 50 % du parc).

Secteur industriel. Réduire de plus des deux tiers les émissions de l'industrie de l'aluminium »⁷

Rappelons que l'objectif de réduction pour 2020 a été fixé à 20 % par l'actuel gouvernement et que son atteinte est encore loin d'être assurée à un peu plus de 4 ans de l'échéance.

⁷ Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, 2013. *De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec*. Document de consultation, p. 56. [En ligne.] <http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2014/12/politique-energetique-document-consultation.pdf>

SECTEUR DES TRANSPORTS

Étant donné que le secteur des transports représente le secteur le plus important pour une transition à une société sans recours au pétrole et le principal émetteur de GES au Québec, Nature Québec recommande la planification de la transformation rapide de notre flotte de véhicules, cela en fonction de la fin de leur espérance de vie (transition rapide vers des véhicules hybrides, hybrides branchables ou électriques, cela au fur et à mesure que les propriétaires de véhicules traditionnels les remplacent, en utilisant notamment des incitatifs du type *bonus-malus*).

— **Nature Québec recommande** l'électrification massive des transports collectifs en proposant un cocktail de solutions (tramway dans les grandes villes, autobus rechargeable par biberonnage, voitures électriques en autopartage, taxi hybrides rechargeables et électriques).

— **Nature Québec recommande** de revoir en profondeur et à la hausse les objectifs en termes d'électrification des transports, et d'y inclure notamment une loi zéro émission afin de favoriser l'achat de véhicules électriques.

— **Nature Québec recommande** la transition rapide des montants consentis aux infrastructures routières vers les transports collectifs et autres formes de mobilité durable, tel que le recommande notamment le collectif Transit (recommandation d'augmenter de 1 milliard de dollars par année pour 10 ans les investissements dans le transport collectif et actif).

— **Nature Québec fait siennes les recommandations** du collectif Transit dans la lutte aux changements climatiques qui se lisent comme suit :

« Adopter un objectif pour le transport terrestre des personnes de 20 % de réduction des VKP (véhicules-kilomètres parcourus), ainsi qu'une série d'objectifs complémentaires permettant de réduire de 60 % la consommation de pétrole d'ici 2030.

Adopter un nouvel objectif d'augmentation de l'achalandage des transports collectifs, au-delà de celui fixé par l'ancienne Politique québécoise des transports collectifs. »

Conformément aux objectifs sectoriels en transport, Québec doit se doter d'une nouvelle politique québécoise du transport collectif qui inclura notamment un cadre financier, des moyens et des indicateurs.

— **Recommandations en lien avec l'opacité :**

- Qu'on assure a priori la traçabilité et l'utilisation légalement conforme des sommes du Fonds vert qui parviennent au MTQ.
- Que les documents budgétaires gouvernementaux comprennent l'état des résultats et les prévisions du Fonds vert et du FORT.

— **Nature Québec recommande** une optimisation de la logistique du transport de marchandises afin de minimiser l'empreinte carbone, particulièrement lorsqu'il n'existe pas d'alternative au transport par camions. (Nature Québec a développé un projet en ce sens avec la firme Deloitte).

SECTEUR DU CHAUFFAGE

Le mazout représente 16 % de notre consommation de produits pétroliers ; son utilisation est donc importante. Le mazout lourd est utilisé surtout dans le secteur industriel afin de fournir l'énergie nécessaire pour les procédés. Le mazout léger est utilisé comme huile de chauffage dans le secteur résidentiel.

— **Nature Québec recommande** la généralisation des programmes d'utilisation de la géothermie dans les maisons neuves, de même que la conversion à la géothermie des maisons qui utilisent des combustibles fossiles, lorsque les conditions le permettent.

SECTEUR INDUSTRIEL

— Nature Québec recommande que le Québec revienne sa politique industrielle pour la rendre cohérente avec ses objectifs en termes de conservation d'énergie et d'efficacité énergétique en ne cherchant plus à attirer les industries grandes consommatrices d'énergie.

SECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La conception actuelle de nos villes et leur développement favorisent massivement l'utilisation de l'automobile individuelle et la destruction de milieux naturels.

— **Nature Québec recommande** que le Québec se dote d'une politique nationale d'aménagement et d'occupation du territoire orientée notamment vers une densification intelligente et l'utilisation des transports collectifs et actifs.

UN PLAN NORD ZÉRO CARBONE ?

L'exploration et l'exploitation de ressources non renouvelables dans le Nord Québécois peuvent être une source importante d'émissions de GES. Les mines non connectées au réseau d'électricité consomment de gigantesques quantités de combustibles fossiles. Tout plan d'action sur les changements climatiques devra prendre en compte cette problématique et inclure des mesures visant l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle ou de l'énergie éolienne.

De plus le Plan Nord devra inclure le suivi systématique des sources d'émissions « naturelles » de GES liées à la fonte du pergélisol et s'assurer de la conservation des réservoirs naturels de carbone.

LA RECHERCHE

La connaissance des phénomènes impliqués dans les différents aspects du réchauffement climatique est un obstacle de taille à comprendre leur nature et arriver à les contrôler. Ceci implique qu'il est essentiel de développer et de maintenir un effort de recherche scientifique de manière à constituer un corpus apte à contribuer au développement de solutions aux problèmes environnementaux qui nous confrontent. En particulier, il est important de quantifier les sources d'émission de CO₂ « naturelles » provenant de la fonte du pergélisol ou des fonds marins et établir les tendances de ces émissions pour que le bilan des émissions québécoises en soit un basé sur la réalité. La quantification des impacts du réchauffement du milieu marin et celle de l'intensité croissante des vents nous permettraient de mieux prévoir les conséquences de ces changements sur les ressources marines exploitées.

Vers une utilisation généralisée des bonus\malus pour l'atteinte des résultats

— **Nature Québec recommande** la mise en place généralisée d'incitatifs et de désincitatifs financiers pour atteindre les objectifs de réduction. Par exemple la taxation accrue des véhicules à essence et le subventionnement de l'achat de véhicules électriques. La Norvège applique avec grand succès de pareils outils

4. OBSTACLES À L'ACTION

Diverses barrières peuvent entraver la mise en œuvre de mesures de lutte contre les changements climatiques. Si certaines sont de nature économique, d'autres sont davantage rattachées aux comportements individuels.

Quels seront les principaux obstacles à surmonter pour renforcer l'action dans la lutte contre les changements climatiques au cours des prochaines décennies ?

POUR UNE RÉELLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le gouvernement présente souvent son plan d'action sur les hydrocarbures comme un élément incontournable de la transition énergétique. Il s'agit d'un important détournement de sens qui risque de faire dérailler toute stratégie de lutte aux changements climatiques. La définition largement acceptée du concept de transition énergétique est la suivante :

*La notion de **transition énergétique** est un volet essentiel de la transition écologique, elle désigne le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables ; ce qui implique de développer des solutions de remplacement aux combustibles fossiles qui sont des ressources limitées et non renouvelables (à l'échelle humaine).*

Les états devront faire des choix difficiles, mais fondamentaux pour lutter contre les changements climatiques. On ne peut à la fois investir dans le développement de filières gazière et pétrolière et réduire de 37,5 % ses émissions. On ne pourra plus accueillir une usine qui générera à elle seule 6 % des émissions du Québec comme ce sera le cas avec la cimenterie de Port-Daniel.

PÉTROLE, PIPELINES ET AUTOMOBILES...

Dans un discours récent devant des assureurs, Mark Carney, gouverneur de la banque d'Angleterre fait sienne les déclarations du GIEC et de l'Agence canadienne de l'énergie à l'effet que seulement entre le cinquième et le tiers des réserves mondiales de pétrole pourra être exploité si l'on veut rester sous la barre fatidique des 2 degrés Celsius de réchauffement du climat. (<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/451412/changements-climatiques-une-grave-menace-pour-la-stabilite-financiere-mondiale-dit-mark-carney>)

Dans une véritable stratégie de lutte aux changements climatiques, le Québec doit faire des choix, comme celui de remettre en question la pertinence de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures compte tenu de la nature même de ces hydrocarbures (pétrole et gaz de schiste, pétrole en milieu marin sensible) et de la volonté du Québec de s'attaquer aux causes des changements climatiques.

De plus, s'il veut être cohérent avec ses objectifs de lutte aux changements climatiques, le Québec doit prendre les moyens de rejeter le projet de pipeline Énergie Est de TransCanada. Un défi pédagogique de taille pour l'État : convaincre les Québécois de mettre fin à leur histoire d'amour avec les autos et les VUS.

Le document de consultation endosse le sentiment d'urgence d'agir contre les changements climatiques. Cependant, ce sentiment n'est pas partagé par tous et c'est ce décalage entre l'urgence d'agir d'une part et la volonté d'agir d'autre part qui constitue le principal obstacle dans la lutte contre les changements climatiques en général et de la réduction d'émission des GES en particulier.

En premier lieu, les actions du Québec sur cette question feront l'objet d'un arbitrage qui devra tenir compte de l'ensemble de la démarche gouvernementale. Par exemple, dans quelle mesure l'engagement de réduction de 37,5 % est-il compatible avec la Stratégie énergétique nationale adoptée en juillet dernier au Conseil de la fédération ? Cette stratégie ne fixe aucune cible de réduction de GES et est favorable à l'exploitation pétrolière canadienne. Or toute action visant à réduire les GES suppose que le pétrole brut non exploité doit rester dans le sol. Le premier ministre pense plutôt que le pétrole doit bouger. Permettre le transport du brut par un pipeline pas encore construit stimule la production et augmente forcément les émissions de GES. Le premier obstacle à surmonter se trouve au sein même du gouvernement.

Dernièrement, la première ministre de l'Alberta déclarait vouloir voir se réaliser au moins un projet de pipeline sans obstacle.⁸ "Rachel Notley told delegates to an Alberta Urban Municipalities Association convention on Thursday that **she plans to achieve that through ongoing discussions with British Columbia, Ontario and Quebec**". Comment peut-on concilier la réduction d'émission de GES et l'augmentation de l'exploitation pétrolière induite par de nouvelles capacités de transport ?

Un second obstacle est la perception très ancrée que les changements climatiques constituent un intrus indésirable dans notre relation historique avec les hydrocarbures. C'est indéniable que le monde contemporain a été en bonne partie façonné par l'usage des hydrocarbures, cette source d'énergie abondante qui a changé notre façon de nous transporter, de nous loger, de nous vêtir, de manger et de nous soigner. L'exploitation des hydrocarbures est également la principale cause des changements climatiques.

Une autre façon de voir les changements climatiques est de les considérer, non pas comme un intrus, mais comme une des composantes de l'exploitation des hydrocarbures, au même titre que le plastique et l'aviation. C'est une activité qui a évolué, et qui le fera encore. Brûler des hydrocarbures sépare des atomes d'hydrogène et de carbone pour les recombinaer avec de l'oxygène et créer du H₂O et du CO₂. On n'y peut rien. Plus nous brûlons d'hydrocarbures, plus nous produisons du CO₂. Les changements climatiques ne sont pas un intrus dans l'exploitation des hydrocarbures, ils en sont le plus important produit, bien avant l'automobile, l'asphalte et les ordinateurs. Comme consommateurs d'hydrocarbures, nous sommes directement interpellés. Une véritable réduction des émissions de GES ne se fera pas quand des acteurs économiques plus ou moins distants décideront d'agir, mais quand nous tous aurons compris que nous jouons le rôle central.

Probablement que le caractère intrusif des changements climatiques quant aux hydrocarbures vient du fait qu'on ne le paie pas. En apparence. Contrairement aux autres dérivés du pétrole, l'excédant de CO₂ dans l'atmosphère n'arrive pas avec une facture. Pour l'instant. Ça suit plutôt le modèle : consommez maintenant, payez plus tard. Et le plus tard est arrivé. Ne pas mettre un prix sur le coût des changements climatiques causés par l'excès de CO₂ revient à subventionner les hydrocarbures. Y mettre un prix nous oblige à nous remettre en question.

Ces obstacles ne sont pas insurmontables. Mais nous devons remettre en cause le modèle de développement thermo-industriel, devenu insoutenable. Le COP21 à Paris dans deux mois sera une occasion de constater le chemin parcouru dans la prise de conscience quant à notre volonté d'attaquer le problème de front. Le caractère imprévisible du prix des hydrocarbures depuis que la ressource est de plus en plus constituée de produits non conventionnels devrait être le signal nous permettant de laisser sous terre ce que nous possédons. Il ne faut pas rejeter la possibilité qu'à l'avenir, nous trouvions une utilité aux hydrocarbures autre que sa combustion. Ceux et celles qui nous suivront seront alors reconnaissants que nous leur ayons laissé une partie de ces ressources qui ont mis des millions d'années à se constituer, plutôt que de la brûler et, ce faisant, de mettre en péril les bases mêmes de notre civilisation.

⁸ Bill Graveland, 23 sept.2015. Alberta Premier Notley wants to see at least one 'drama-free' pipeline project. *Calgary Herald* [En ligne.] <http://www.calgaryherald.com/business/alberta+premier+notley+wants+least+dramafree+pipeline+project/11387784/story.html>

CONCLUSION

Compte tenu des faits scientifiques et des enjeux énormes auxquels nous faisons face, Nature Québec invite les parlementaires et les membres du gouvernement à considérer la lutte aux changements climatiques comme l'élément central de leur action politique. Il ne s'agit pas ici d'arbitrer entre différents acteurs, de jauger l'importance relative de tel ou tel groupe d'intérêt de manière à s'assurer une navigation politique la plus paisible possible. Il s'agit plutôt de prendre le problème à bras le corps, de faire une pédagogie sociale et politique de tous les instants. Il faut transcender les clivages politiques traditionnels pour faire accepter des changements de comportements qui sont inéluctables si nous voulons espérer collectivement relever ce défi.



Nature Québec œuvre à la conservation de la nature, au maintien des écosystèmes essentiels à la vie et à l'utilisation durable des ressources. Travaillant depuis 1981 à la protection de la biodiversité, Nature Québec souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont il est membre. Nature Québec regroupe plus de 50 000 sympathisants, donateurs, membres individuels et plus d'une centaine d'organisations affiliées. Nature Québec est un organisme de bienfaisance reconnu.

870, avenue De Salaberry, bureau 270
Québec (Québec) G1R 2T9

Tél. (418) 648-2104 ■ Téléc. (418) 648-0991

conservons@naturequebec.org
www.naturequebec.org